Hausse de 4,8 % du chiffre d'affaires du groupe CTM en 2007

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 08-04-2008 20:26:52

La Compagnie de Transports au Maroc (CTM), leader du transport routier de voyageurs et de la messagerie au Royaume, a réalisé un chiffre d'affaires de 382 millions dh (MDH) en 2007, contre 365 MDH l'année précédente, soit une hausse de 4,8 %.

Cette progression est due principalement aux actions de développement et de rationalisation des activités du groupe (transport interurbain, touristique), a indiqué, lundi à Casablanca, le président directeur-général du groupe, M. Mohamed Bouda, lors de la présentation des résultats de la compagnie au titre de l'exercice 2007.

Le résultat d'exploitation du groupe a aussi connu un rebond de 39,7 %, passant de 37 MDH en 2006 à 52 MDH en 2007, a-t-il ajouté, affirmant que ces résultats ont contribué à l'amélioration de la rentabilité du groupe, à la consolidation de l'assisse financière et à la maîtrise de l'endettement.

Selon M. Bouda, l'année 2007 a été marquée par la consolidation des actions entreprises depuis fin 2005, permettant au groupe de renouer avec des performances en progression et de réaliser des actions structurantes avec le renforcement des activités opérationnelles soutenues par une réorganisation et une optimisation fonctionnelle dans un souci de garantir la qualité de ses prestations.

D'après les dirigeants de la CTM, la société a également oeuvré en 2007 pour l'informatisation de tous les points de ventes, l'initiation d'une démarche assurant la qualité des services, l'élargissement du réseau de commercialisation, la réorganisation des ateliers pour la consolidation de l'entretien préventif des autocars et une meilleure maîtrise de la consommation du gasoil.

S'agissant des perspectives du groupe pour l'année 2008, la direction de la compagnie s'engage à continuer les efforts de développement, de consolidation et de qualité à travers le pilotage dynamique de la grille d'exploitation avec double objectif d'optimiser la rentabilité et d'augmenter les taux de remplissage des autocars, en plus de la poursuite du rajeunissement du parc autocars, le renforcement des services de "location touristique", le désengagement progressif de certaines lignes internationales non rentables et la continuité des plans de rationalisation et d'économie des charges

MAP